

Réunion allègement des mesures de gestion en EHPAD

Ministre déléguée à l'autonomie

05 mars 2021

Ordre du jour de la réunion :

- Décision du conseil d'état
- Premiers éléments de l'avis de la HCSP
- Avancées de la vaccination
- Allègements des mesures en EHPAD

Intervention de la Ministre :

- Décision du conseil d'état
 - Selon la ministre, la décision dit que les mesures nécessaires doivent être adaptées et proportionnées et que cette décision doit être étudiée, au cas par cas, par les directions d'établissements ; que les sorties, lorsqu'elles sont autorisées, doivent s'accompagner, au retour, de mesures de protection. La volonté du ministère est de travailler ces conditions avec nous.
- Avancées de la vaccination
 - Situation vaccinale en EHPAD : près de 85% des résidents ont reçu une première dose et un peu moins de 65% d'entre eux, la seconde dose ; ces résultats ont d'ores et déjà un effet clair sur les hospitalisations et les décès
 - En revanche, 43% des professionnels ont reçu une première dose de vaccin et 25%, la seconde, ce qui est trop faible. Si cela n'augmentait pas, se poserait la question de l'obligation vaccinale
- Allègements des mesures en EHPAD
 - Brigitte Bourguignon rappelle les sacrifices consentis par les résidents et familles, dont elle a conscience
 - Cependant, les données scientifiques disponibles ne permettent pas de reprendre une vie sans contraintes. Il est, en revanche, temps de travailler à un assouplissement des mesures, pour continuer de protéger sans isoler ; et la volonté est de sortir de l'interdiction, pour tous, avec des lignes directrices claires pour les directeurs
 - Les mesures d'assouplissement devront concerner les visites en chambre, les sorties, les repas et les activités collectives
 - Les mesures pourront être différenciées en fonction du statut vaccinal des résidents ; c'est l'objet du débat de ce matin
 - Autre élément de complexité : l'assouplissement des mesures doit être progressif

Voici donc les points de débat soumis par Brigitte Bourguignon :

- Différenciation des mesures selon le statut des personnes (vaccinées, non vaccinées et immunisées, non vaccinées)
- Vaccination des professionnels
- Comment arriver à accompagner les directeurs dans l'ensemble des situations évoquées

Interventions participants :

- La parole est d'abord donnée à Pascal Champvert au titre du collectif de fédérations et associations (dont l'Uniopss) plaidant pour un pacte de responsabilité partagée. Les points saillants des propositions :
 - Une discussion dans chaque établissement avec les représentants des personnes et des familles
 - Des visites en chambre possibles
 - La possibilité de repas avec les familles, dans une salle dédiée
 - L'autorisation des sorties en famille ou en extérieur
 - Des repas plus conviviaux et avec la suppression, en tout cas, des deux mètres de distance
 - La possibilité de se toucher, dans le respect des mesures sanitaires, notamment le lavage des mains
- Demande d'assouplir rapidement, même si un retour à des mesures plus strictes pourra être envisagé, en fonction de la situation sanitaire notamment sur le territoire
- Demande de fonctionner sur une logique d'évaluation du bénéfice/risque ; le risque en n'assouplissant pas étant l'explosion des troubles psychiques. Il y a donc urgence à donner des signaux d'assouplissement
- Constat que ce qui doit primer, à ce stade, c'est l'objectif d'ajuster les mesures à l'avancée de la campagne de vaccination dans les EHPAD et USLD et l'objectif de rapprocher les mesures appliquées dans ces établissements à celles ayant cours dans la population générale ou même les ESMS PH
- Demande de reprendre les visites des familles et des bénévoles, sans limitation en terme de durée de visite et de nombre de visites par semaine et avec la possibilité d'aller dans les chambres ; cette possibilité permettant de vérifier que son proche ne manque de rien, de percevoir un peu plus finement comment il va...
- Consensus sur l'autorisation des visites en chambre, selon le statut vaccinal ou non (suivant les participants)
- Inquiétude d'une partie des directions d'établissement à la perspective d'une simple levée des consignes sans accompagnement. S'il y a, pour la plupart, le souhait d'assouplir les mesures, besoin d'un cadre d'assouplissement et d'une communication claire à donner aux familles qui, pour certaines, exigent déjà, depuis mercredi, de pouvoir sortir leur proche ce week-end. Les consignes à venir ne pourront renvoyer à la seule responsabilité des directions d'établissements
- Constat des tensions grandissantes entre les familles, les résidents et les établissements
- Demande d'une consultation obligatoire du CVS sur les mesures qui seront prises par établissement
- Demande d'une communication générale aux résidents et aux salariés
- Prévoir l'assouplissement des mesures en lien avec la finalisation de la vaccination en EHPAD et USLD : il est donc essentiel d'activer, de manière effective, les dispositifs de vaccination dont les équipes mobiles de vaccination, notamment pour les nouveaux résidents
- Sur l'organisation de l'établissement en fonction du statut vaccinal, un peu sur le modèle des secteurs Covid, alerte sur les effets que cela peut produire sur les personnes qui seront déplacées : un grand nombre de personnes en EHPAD et ULSD sont désorientées et cela ne peut qu'accentuer leurs difficultés
- Avis non unanimes sur l'obligation vaccinale mais évolution des positions dans le temps compte-tenu du faible taux de vaccination des professionnels, qui apparaît comme un facteur bloquant pour l'assouplissement des mesures – juridiquement la vaccination

obligatoire pour les professionnels paraît compliquée, l'idée d'un pass vaccination pourrait être une option avec vaccination ou présentation de tests négatifs (avis de la représentante du CCNE mais avis non partagé par tous du fait de l'existence de vaccins obligatoires pour les professionnels)

- Avis non unanimes sur la question de mesures différenciées en fonction du statut vaccinal
- Rappel de l'importance de faire confiance aux familles et d'ajuster les mesures en conséquence
- Demande d'assouplissement des visites avec des plages horaires élargies y compris le week-end, notamment pour les proches qui ont une activité professionnelle ; demande de supprimer les créneaux très restrictifs et limités accessibles pour chaque famille
- Demande de prise en compte du rôle spécifique des bénévoles, en particulier auprès de personnes âgées isolées, et de l'importance de leur intervention ; demande de permettre à nouveau les sorties et activités collectives, organisées par les associations d'accompagnement de personnes âgées, peut-être pour les personnes vaccinées, dans un premier temps
- CCNE : sollicités sur de nombreux avis avec un calendrier de réponses à affiner
- Besoin d'outillage dans la communication avec les professionnels, et plus globalement avec le grand public (ex. : les informations claires et chiffrées transmises par le professeur Fischer)

Retours cabinet :

- Le protocole relatif aux mesures en EHPAD et USLD sera modifié, ce jour, sur la dimension « sorties »